



Chambre

Dossier n° 2023-0016

Avis du 12 juin 2023

COMMUNE DE DOUZY

Budget non adopté en équilibre réel

Article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES GRAND EST

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1612-4, L. 1612-5, L. 1612-19, R. 1612-8 et suivants ;

Vu le code des juridictions financières, notamment son article L. 232-1 ;

Vu les lois et règlements relatifs aux budgets des communes ;

Vu les lois et règlements relatifs au budget et à la comptabilité des services publics industriels et commerciaux ;

Vu l'avis n° 2022-0053 de la chambre régionale des comptes Grand Est rendu le 12 janvier 2023 sur le fondement de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la lettre du 12 mai 2023, enregistrée au greffe de la juridiction le même jour, par laquelle le préfet des Ardennes a saisi la chambre régionale des comptes Grand Est de la situation de la commune de Douzy au titre de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales, au motif principal que le budget primitif du budget annexe « aérodrome » pour 2023 présente un déséquilibre apparent ;

Vu la lettre du 15 mai 2023 par laquelle la présidente de la 2^{ème} section, agissant par délégation du président de la chambre régionale des comptes Grand Est, a informé la maire de la saisine susvisée et l'a invitée à faire part de ses observations écrites ou orales avant le 22 mai 2023 ;

Entendu Mme Charline CLOSSE, maire de la commune, par la rapporteure le 23 mai 2023 ;

Vu l'ensemble des pièces du dossier ;

Vu les conclusions du ministère public ;

Après avoir entendu Mme Virginie DUHAMEL-FOUET, première conseillère, en son rapport, et après en avoir délibéré en séance de chambre, conformément à la loi, dans la formation suivante :

- M. Luc HÉRITIER, vice-président, président de séance ;
- Mme Sophie PISTONE, présidente de section ;
- Mme Juliette BERTRAND, première conseillère ;
- M. Mathieu FLOQUET, premier conseiller ;
- Mme Virginie DUHAMEL-FOUET, première conseillère, rapporteure ;
- Mme Magalie WEISTROFFER, première conseillère ;
- M. Thomas ALIS, conseiller.

ÉMET L'AVIS SUIVANT

Considérant ce qui suit :

SUR LE CONTEXTE

Douzy est une commune de 2 221 habitants située à dix kilomètres de Sedan, dans le département des Ardennes. Son budget est composé d'un budget principal et de cinq budgets annexes (un pour l'eau et l'assainissement, un pour un lotissement, un pour des immeubles d'activités économiques, un pour un hôtel-restaurant et un pour l'aérodrome situé sur le ban communal). Au total pour l'ensemble de ces budgets, la commune doit honorer 19 emprunts pour un encours total de dette au 31 décembre 2022 de près de 6,5 M€.

De 1999 à 2017, l'aérodrome a été géré par le Syndicat intercommunal de gestion et de valorisation de l'aérodrome de Douzy (SIGVAD), aujourd'hui dissous. Pendant cette période, 5 M€ d'emprunts ont été souscrits et 4 M€ de subventions d'équipement ont été perçus afin de développer différents projets, dont la viabilité financière n'est pas assurée : bowling, karting, et village PME sont venus compléter une activité plus classique de location de hangars pour y stocker planeurs, ULM et autres petits avions.

Des ventes à terme ont été signées entre la commune et les gérants des sociétés implantées dans les cellules du village PME, du bowling et du karting. La commune supporte trois emprunts liés à toutes ces opérations. L'un des emprunts se termine fin 2027, le deuxième fin 2029 et le troisième fin 2030.

SUR LA RECEVABILITÉ DE LA SAISINE

L'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales dispose que *« lorsque le budget d'une collectivité territoriale n'est pas voté en équilibre réel, la chambre régionale des comptes, saisie par le représentant de l'État dans un délai de trente jours à compter de la transmission prévue aux articles L. 2131-1, L. 3131-1 et L. 4141-1, le constate et propose à la collectivité territoriale, dans un délai de trente jours à compter de la saisine, les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire et demande à l'organe délibérant une nouvelle délibération.*

La nouvelle délibération, rectifiant le budget initial, doit intervenir dans un délai d'un mois à partir de la communication des propositions de la chambre régionale des comptes.

Si l'organe délibérant ne s'est pas prononcé dans le délai prescrit, ou si la délibération prise ne comporte pas de mesures de redressement jugées suffisantes par la chambre régionale des comptes, qui se prononce sur ce point dans un délai de quinze jours à partir de la transmission de la nouvelle délibération, le budget est réglé et rendu exécutoire par le représentant de l'État dans le département. Si celui-ci s'écarte des propositions formulées par la chambre régionale des comptes, il assortit sa décision d'une motivation explicite ».

Aux termes de l'article L. 1612-4 du même code, *« le budget de la collectivité territoriale est*

en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice ».

Par lettre du 12 mai 2023, le préfet des Ardennes, qui a qualité pour agir, a saisi la chambre sur le fondement de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales pour défaut d'équilibre réel du budget primitif 2023 de la commune de Douzy ; plus particulièrement, le préfet invoque le déséquilibre apparent de la section de fonctionnement du budget annexe « aérodrome » à hauteur de 1 868 603 € et l'insuffisance de la couverture des annuités d'emprunts des budgets annexes « immeuble d'activités économiques » et « hôtel restaurant » par des ressources propres.

Le budget de la commune de Douzy a été adopté le 11 avril 2023, reçu en préfecture le 12 avril 2023. La saisine de la chambre, le 12 mai 2023, est donc intervenue dans le délai de trente jours à compter de la transmission des actes budgétaires dont l'équilibre est contesté ainsi que le prescrit l'article L.1612-5 du code général des collectivités territoriales.

Aux termes de l'article R. 1612-8 du code général des collectivités territoriales, le délai dont dispose la chambre régionale des comptes pour formuler ses propositions court à compter de la réception au greffe de l'ensemble des documents dont la production est requise. Au cas d'espèce, la chambre régionale des comptes a été en possession de l'ensemble des justifications et documents prévus à l'article R. 1612-19 du code précité le 12 mai 2023.

Il résulte de ce qui précède que la saisine du préfet des Ardennes est recevable et complète à compter de cette date.

SUR LA DÉTERMINATION DU MONTANT DU DÉSÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

En application du principe d'unité budgétaire et de l'article L. 2311-1 du code général des collectivités territoriales, le budget communal constitue un acte unique. La chambre régionale des comptes est donc fondée à examiner l'ensemble des actes budgétaires adoptés par l'assemblée délibérante pour vérifier s'ils satisfont aux règles d'équilibre réel posées par l'article L. 1612-4 du même code, à savoir l'équilibre entre recettes et dépenses section par section, la sincérité des inscriptions budgétaires et la couverture de l'annuité en capital de la dette par des ressources propres, son office ne se limitant pas au seul motif de déséquilibre signalé par la préfecture dans sa saisine.

SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET 2022

Bien que la chambre ne soit pas saisie sur le fondement de l'article L. 1612-14 du même code, une analyse des résultats cumulés à la fin de l'exercice 2022, et notamment de la sincérité des restes à réaliser en recettes et en dépenses d'investissement, est indispensable afin d'ouvrir au budget primitif les crédits nécessaires au financement des dépenses engagées.

SUR LA SINCÉRITÉ DES RESTES A RÉALISER

Selon l'article R. 2311-11 du code général des collectivités territoriales, « *les restes à réaliser de la section d'investissement arrêtés à la clôture de l'exercice correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre [...] ».*

Les résultats de clôture des comptes administratifs et de gestion 2022 sont conformes.

Seuls le budget principal et le budget annexe « eau et assainissement » recensent des restes à réaliser (RAR) en dépenses d'investissement, à hauteur de 132 687,74 € pour le premier et 29 265,38 € pour le second. Sur la base des informations recueillies, les restes à réaliser en dépenses d'investissement doivent être portés, au budget principal, à 144 057 € et ramenés, au budget annexe « eau et assainissement », à 16 628 €.

SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 ET LEUR REPRISE

Après correction du montant des restes à réaliser, les résultats cumulés de l'exercice 2022 s'établissent comme suit :

En €		CA BP Douzy	CA BA aérodrome	CA BA lotissement	CA BA IAE	CA BA hôtel	CA BA eau
Section de fonctionnement (ou exploitation)	Recettes	2 063 609,77	1 202 928,71	939 931,64	80 946,65	147 319,33	248 260,22
	Dépenses	1 762 313,18	1 315 748,84	1 194 286,63	24 136,92	49 114,75	80 890,43
	Résultat N	301 296,59	- 112 820,13	- 254 354,99	56 809,73	98 204,58	167 369,79
	Résultat N-1	615 780,01	- 2 059 506,63	- 421 291,82	0	0	0
	Résultat cumulé	917 076,60	-2 172 326,76	-675 646,81	56 809,73	98 204,58	167 369,79
Section d'investissement	Recettes	342 336,36	1 514 648,08	1 172 596,56	101 935,90	117 891,22	202 988,77
	Dépenses	402 303,20	1 001 934,70	1 219 196,29	102 205,69	94 802,05	107 567,13
	Résultat N	- 59 966,84	512 713,38	- 46 599,73	- 269,79	23 089,17	95 421,64
	Résultat N-1	111 604,07	1 516 841,70	45 940,52	- 30 234,12	- 101 412,51	- 12 253,71
	Résultat cumulé	51 637,23	2 029 555,08	- 659,21	- 30 503,91	- 78 323,34	83 167,93
	RAR dépenses	132 687,74	0	0	0	0	29 265,38
	Besoin de financement	- 81 050,51	0	- 659,21	- 30 503,91	- 78 323,34	0
Propositions CRC	RAR dépenses	144 057	0	0	0	0	16 628
	Besoin de financement	- 92 419,77	0	- 659,21	- 30 503,91	- 78 323,34	0
Résultat global de clôture (hors RAR)		968 713,83	- 142 771,68	- 676 306,02	26 305,82	19 881,24	250 537,72

Source : CRC Grand Est d'après les comptes administratifs et de gestion 2022.

Les résultats des budgets annexes ont été correctement reportés aux budgets primitifs 2023 de chacun d'entre eux.

Au budget principal, bien que le besoin de financement de la section d'investissement corrigé soit déjà couvert par l'affectation en réserves décidée par le conseil municipal, il sera

nécessaire d'accroître le montant des excédents de fonctionnement capitalisés affectés à la section d'investissement afin de l'équilibrer (cf. *infra*).

SUR LA VÉRIFICATION DE LA SINCÉRITÉ DES INSCRIPTIONS AUX BUDGETS PRIMITIFS 2023

1. Sur l'équilibre du budget annexe « eau et assainissement »

Le budget primitif a été adopté le 11 avril 2023, en équilibre apparent pour chacune des deux sections, pour un total de 403 015,79 € en section d'exploitation et de 184 388,83 € en section d'investissement.

Concernant la section d'investissement

Le montant de 65 000 € inscrit au *chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées* est insuffisant de 511 € au regard des tableaux d'amortissement.

Le montant de 108 742,83 € inscrit au *chapitre 23 – immobilisations en cours* apparaît surévalué de 52 114,83 €.

Le montant de 40 388 € inscrit au *chapitre 021 – virement de la section d'exploitation* est supérieur aux besoins de la section. 10 000 € suffisent à assurer l'équilibre de la section d'investissement au regard des dépenses arrêtées et notamment la couverture de l'annuité en capital de la dette par des ressources propres.

Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations.

Au final, la section d'investissement serait en suréquilibre de 21 215,93 €. Conformément à l'article L. 1612-7 du code général des collectivités territoriales, une section d'investissement comportant un excédent n'est pas considérée comme en déséquilibre.

Concernant la section d'exploitation

Le montant de 260 000 € inscrit au *chapitre 65 – autres charges de gestion courante* doit être corrigé et porté à 350 000 € au regard d'une créance auprès de Veolia.

Le montant de 40 388 € inscrit au *chapitre 023 – virement à la section d'investissement* peut être ramené à 10 000 €, en cohérence avec la modification apportée au chapitre 021.

Le budget primitif ne prévoit pas de subvention d'équilibre au chapitre 74.

Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations.

Dès lors, la section d'exploitation est en déséquilibre de 90 000 €, en contradiction avec l'article L. 2224-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que « *les budgets des services publics à caractère industriel ou commercial exploités en régie, affermés ou concédés par les communes, doivent être équilibrés en recettes et en dépenses* ».

2. Sur l'équilibre du budget annexe « hôtel restaurant »

Le budget primitif pour 2023 a été adopté le 11 avril 2023, en équilibre apparent pour chacune des deux sections, pour un total de 185 434,24 € en section de fonctionnement et de 203 932,68 € en section d'investissement.

Concernant la section d'investissement

Le montant de 94 810 € inscrit au *chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées* est insuffisant de 4 155 € au regard des tableaux d'amortissement.

Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations.

La section d'investissement présente donc un déficit de de 4 155 € et est par conséquent en déséquilibre.

Concernant la section de fonctionnement

Bien que le montant inscrit au *chapitre 66 – charges financières* (32 575 €) soit supérieur de 4 165 € à celui prévu au tableau d'amortissement (28 410 €), il ne constitue pas une inscription insincère, mais doit être corrigé.

Le montant inscrit au *chapitre 74 – dotations et provisions* (85 553 €) au titre de la subvention d'équilibre du budget principal pourra donc être ajusté.

Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations et la section de fonctionnement se présente bien en équilibre réel après les corrections proposées.

3. Sur l'équilibre du budget annexe « immeubles d'activités économiques »

Le budget primitif pour 2023 a été adopté le 11 avril 2023, en équilibre apparent pour chacune des deux sections, pour un total de 134 231,78 € en section de fonctionnement et de 132 720,91 € en section d'investissement.

Concernant la section d'investissement

Le montant de 102 217 € inscrit au *chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées* est insuffisant de 4 730 € au regard des tableaux d'amortissement.

Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations.

La section d'investissement présente donc un déficit de de 4 730 € et est par conséquent en déséquilibre.

Concernant la section de fonctionnement

Bien que le montant inscrit au *chapitre 66 – charges financières* (16 435 €) soit supérieur de 4 742 € à celui prévu au tableau d'amortissement (11 693 €), il ne constitue pas une inscription insincère, mais doit être corrigé.

Le montant inscrit au *chapitre 74 – dotations et provisions* (25 179 €) au titre de la subvention d'équilibre du budget principal pourra donc être ajusté.

Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations et la section de fonctionnement se présente bien en équilibre réel après les corrections proposées.

4. Sur l'équilibre du budget annexe « lotissement »

Le budget primitif pour 2023 a été adopté le 11 avril 2023, en équilibre apparent pour chacune des deux sections, pour un total de 1 610 541,19 € en section de fonctionnement et de 864 924,38 € en section d'investissement.

Concernant la section d'investissement

Bien que le montant inscrit au *chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées* (169 320 €) soit supérieur de 1 071 € à celui prévu au tableau d'amortissement (168 249 €), il ne remet pas en cause l'équilibre de la section.

Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations et la section d'investissement a bien été votée en équilibre réel.

Concernant la section de fonctionnement

Bien que le montant inscrit au *chapitre 66 – charges financières* (22 460 €) soit supérieur de 10 792 € à celui prévu au tableau d'amortissement (11 668 €), il ne constitue pas une inscription insincère mais doit être corrigé.

Par cohérence, le *chapitre 043 – opération d'ordre à l'intérieur de la section* doit être corrigé du même montant, en dépenses et en recettes.

Compte tenu de la baisse du montant à inscrire au chapitre 66, il convient de minorer de 10 792 € la subvention d'équilibre inscrite au *chapitre 74 – dotations et participations* à hauteur de 268 136 € pour la porter à 257 344 €.

Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations et la section de fonctionnement se présente bien en équilibre réel après les corrections proposées.

5. Sur l'équilibre du budget annexe « aérodrome »

Le budget primitif pour 2023 a été adopté le 11 avril 2023, en déficit à hauteur de 1 868 602,98 € pour la section de fonctionnement et en suréquilibre à hauteur de 1 882 977,22 € pour la section d'investissement.

Concernant la section d'investissement

Bien que le montant inscrit au *chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées* (325 800 €) soit supérieur de 138 € au montant nécessaire au regard du tableau d'amortissement, il n'est pas proposé de le corriger, compte tenu de la faiblesse de l'écart et de l'importance de l'excédent de la section.

Le montant inscrit au *chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections* (193 690,50 €) doit être corrigé en dépenses au regard du tableau d'amortissement des subventions d'investissement pour être ramené à 120 688 €.

Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations et la section présente un excédent de 1 955 980 € après les corrections proposées.

Conformément à l'article L. 1612-7 du code général des collectivités territoriales, une section d'investissement comportant un excédent n'est pas considérée comme en déséquilibre.

Concernant la section d'exploitation

Le montant de 72 748 € inscrit au *chapitre 66 – charges financières* est insuffisant de 8 132 € au regard des tableaux d'amortissement.

Le montant de 247 314 € inscrit au *chapitre 74 – subventions d'exploitation* au titre d'une subvention d'équilibre pour couvrir partiellement les dépenses de la section ne correspond pas au montant figurant au budget principal (244 948 €).

En cohérence avec la correction apportée aux dépenses d'investissement, le montant inscrit au *chapitre 042 – opérations d'ordre de transfert entre sections* doit être ramené à 120 688 €.

Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations et le déficit de la section d'exploitation est de 1 952 104 €.

Le budget annexe aérodrome n'a donc pas été voté en équilibre réel.

6. Sur l'équilibre du budget principal

Le budget primitif pour 2023 a été adopté le 11 avril 2023, en équilibre apparent pour chacune des deux sections, pour un montant de 2 394 110,09 € en section de fonctionnement et de 664 850,74 € en section d'investissement.

L'annuité en capital de 321 800 € est couverte par des ressources propres.

Concernant la section d'investissement

Le montant inscrit au *chapitre 21 – immobilisations corporelles* (292 385 €) doit être corrigé au regard de la réalité des restes à réaliser pour être porté à 303 754 €.

Le montant inscrit au *chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées* (321 800 €) peut être ramené à 317 800 € en raison de la surévaluation du montant du cautionnement attendu dans le cadre de la location des logements communaux.

Le montant inscrit au *chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves* (425 214 €) doit être porté à 432 583 € en raison de la sous-évaluation des sommes attribuées au titre du fonds de compensation pour la TVA et de la nécessité d'accroître le montant des excédents de fonctionnement capitalisés affectés à la section d'investissement (compte 1068) afin de l'équilibrer.

Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations et la section d'investissement se présente bien en équilibre réel après les corrections proposées.

Concernant la section de fonctionnement

Le montant inscrit au *chapitre 65 – autres charges de gestion courante* (952 990 €) doit être porté à 968 528 € en raison des corrections proposées sur les subventions d'équilibre à verser aux budgets annexes et de la modification du montant de la contribution au syndicat intercommunal de sauvegarde du patrimoine ardennais (SISPR) résultant de l'avis rendu par la chambre sur cet établissement le 12 juin 2023.

Le montant inscrit au *chapitre 66 – charges financières* (54 800 €) doit être porté à 56 490 € au regard des tableaux d'amortissements des 11 emprunts émergeant sur le budget principal.

Le montant inscrit au *chapitre 022 – dépenses imprévues* (13 500 €) doit être supprimé pour atteindre l'équilibre de la section de fonctionnement.

Le montant inscrit au *chapitre 73 – impôts et taxes* (896 932 €) doit être porté à 910 997 € au regard des informations disponibles à la date de l'examen du présent budget par la chambre.

Le montant inscrit au *chapitre 74 – dotations et participations* (813 287 €) doit être ramené à 812 385 € au regard des informations disponibles à la date de l'examen du présent budget par la chambre.

Le montant de l'excédent de fonctionnement reporté (R002) doit être ramené à 490 715 € compte tenu du montant porté au compte 1068.

Les autres inscriptions n'appellent pas d'observations et la section de fonctionnement présenterait un suréquilibre de 1 186 €. Conformément à l'article L. 1612-6 du code général des collectivités territoriales, un budget dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent ne doit pas être considéré comme étant en déséquilibre.

Il résulte de ce qui précède que le budget principal de la commune de Douzy se présente, après les corrections apportées, en équilibre réel au sens de l'article L. 1612-4 du code général des collectivités territoriales.

7. Sur le montant du déséquilibre

Le montant du déséquilibre du budget de la commune de Douzy (budget principal et budgets annexes) s'élève à – 2 050 988,90 € (dont – 2 042 103,90 € en fonctionnement/exploitation et – 8 885 € en investissement) et concerne le budget annexe aérodrome (- 1 952 103,90 € pour la section de fonctionnement), le budget annexe eau et assainissement (- 90 000 € pour la section d'exploitation), le budget annexe immeubles d'activités économiques (- 4 730 € pour la section d'investissement) et le budget annexe hôtel-restaurant (- 4 155 € pour la section d'investissement).

SUR LES MESURES NÉCESSAIRES AU RÉTABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Aux termes de l'article R. 1612-21 du code général des collectivités territoriales, « *les propositions de la chambre régionale des comptes, formulées conformément à l'article L. 1612-5, et tendant au rétablissement de l'équilibre budgétaire, portent sur des mesures dont la réalisation relève de la seule responsabilité de la collectivité ou de l'établissement public concerné* ».

1. Sur le budget annexe « eau et assainissement »

Le déséquilibre de la section d'exploitation résultant d'une dépense exceptionnelle, il est proposé de rétablir l'équilibre au moyen du versement d'une subvention en provenance du budget principal à hauteur de 59 612,10 € plutôt que de majorer le montant inscrit au chapitre 70 en augmentant la redevance supportée par les usagers.

Cette subvention ne contreviendrait pas aux dispositions de l'article L. 2224-2 du code général des collectivités territoriales. En effet, s'il « *interdit aux communes de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses au titre des services publics visés à l'article L. 2224-1¹* », cette interdiction n'est pas applicable « *dans les communes de moins de 3 000 habitants [...]*».

¹ C'est-à-dire aux services publics industriels et commerciaux.

aux services de distribution d'eau et d'assainissement », ce qui est le cas en espèce.

Le budget annexe « eau et assainissement » serait donc en équilibre réel sur les deux sections après les modifications proposées et la règle relative à la couverture de l'annuité en capital de la dette par des ressources propres, respectée.

2. Sur le budget annexe « hôtel-restaurant »

L'origine du déséquilibre de la section d'investissement résidant dans la minoration des dépenses inscrites au chapitre 16, il est proposé, pour rétablir l'équilibre de ce budget, d'augmenter le virement de la section de fonctionnement (*chapitre 021*) et de le porter à 129 765 €.

Le nouveau montant total des recettes d'investissement s'élèverait alors à 208 088 € et la section d'investissement serait en équilibre.

En section de fonctionnement, le virement à la section d'investissement inscrit au chapitre 023 doit en conséquence être porté à 129 765 € (+ 4 155,44 €) mais les charges financières inscrites au chapitre 66 peuvent être diminuées de 4 165,44 €.

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élèverait ainsi à 185 424 €.

Afin d'équilibrer la section de fonctionnement, les 85 553 € inscrits au chapitre 74 au titre de la subvention d'équilibre du budget principal pourraient ainsi être ramenés à 85 543 €.

Le budget annexe hôtel-restaurant serait donc en équilibre réel sur les deux sections après les modifications proposées et la règle relative à la couverture de l'annuité en capital de la dette par des ressources propres, respectée.

3. Sur le budget annexe « immeubles d'activités économiques »

L'origine du déséquilibre de la section d'investissement résidant dans la minoration des dépenses inscrites au chapitre 16, il est proposé, pour rétablir l'équilibre de ce budget, d'augmenter le virement de la section de fonctionnement au chapitre 021 et de le porter à 106 947 €.

Le nouveau montant total des recettes d'investissement s'élèverait alors à 137 451 € et la section d'investissement serait en équilibre.

En section de fonctionnement, le montant inscrit au chapitre 023 doit être modifié en conséquence (+ 4 730 €) mais les charges financières inscrites au chapitre 66 peuvent être diminuées de 4 742 €.

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élèverait ainsi à 134 219,78 €.

Afin d'équilibrer la section de fonctionnement, les 25 179 € inscrits au chapitre 74 au titre de la subvention d'équilibre du budget principal pourraient ainsi être ramenés à 25 167 €.

Le budget annexe immeubles d'activités économiques serait alors en équilibre réel sur les deux sections, et la règle relative à la couverture de l'annuité en capital de la dette par des ressources propres, respectée.

4. Sur le budget annexe « aérodrome »

L'origine du déséquilibre de la section d'exploitation remonte vraisemblablement à l'exercice 2020, suite à des opérations de cessions de biens ayant donné lieu à d'importantes moins-values, et à leur traduction comptable, l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ne prévoyant pas d'écritures ayant pour finalité le transfert des moins-values en section d'investissement.

Compte tenu de la spécificité de cette situation, la commune pourrait solliciter une décision conjointe des ministres chargés du budget et des collectivités locales afin de reprendre à titre exceptionnel l'excédent prévisionnel de la section d'investissement en section de fonctionnement dès le vote du prochain budget primitif, en application du 3^{ème} alinéa de l'article D. 2311-14 du code général des collectivités territoriales.

Cependant, ainsi qu'il a été dit plus haut, les propositions de la chambre tendant au rétablissement de l'équilibre budgétaire ne peuvent porter que sur des mesures dont la réalisation relève de la seule responsabilité de la collectivité concernée.

Au regard de l'origine et de l'ampleur du déséquilibre de la section d'exploitation, une augmentation substantielle des recettes comme une réduction drastique des dépenses sont impossibles à réaliser sur le seul exercice 2023. La chambre propose donc un plan de résorption du déficit de la section d'exploitation jusqu'en 2030, terme du dernier emprunt sur ce budget annexe, qui repose sur un financement par le budget principal.

Pour l'année en cours, ce financement peut s'élever au maximum à 244 948 €.

Dans ces conditions, l'équilibre ne peut être rétabli sur le seul exercice 2023, et il est préconisé un plan de redressement sur plusieurs exercices.

SUR LE PLAN DE REDRESSEMENT À METTRE EN ŒUVRE (2023-2030)

À titre liminaire, la chambre recommande la dissolution du budget annexe aérodrome, qui est structurellement déficitaire et sa réintégration au budget principal.

La chambre observe en outre que la situation financière de la commune est dégradée, en raison des nombreux investissements réalisés, financés par de multiples emprunts, tant sur les budgets annexes que sur le budget principal. La résorption du déficit du budget annexe aérodrome ne suffira pas, à elle seule, à rétablir une situation financière plus saine.

Par conséquent, la chambre propose un plan de retour à l'équilibre du budget principal et du budget annexe aérodrome sur huit ans, de 2023 à 2030 inclus, qui repose sur les grandes orientations suivantes :

Pour le budget annexe aérodrome :

- limiter les dépenses d'exploitation et d'investissement au strict nécessaire, en ne prévoyant aucun investissement nouveau jusqu'en 2030, en éliminant les « réserves en cas d'imprévus » et en contrôlant les charges de gestion courante ;
- augmenter les ressources, en envisageant d'une part la vente de biens et d'autre part l'augmentation des produits de gestion courante.

Pour le budget principal :

- mener une réflexion approfondie sur les missions des budgets annexes de la commune et envisager la dissolution de certains d'entre eux ;
- restreindre les dépenses d'investissement au strict nécessaire en éliminant notamment les « réserves en cas d'imprévus » ;
- contrôler les dépenses de fonctionnement en maîtrisant les charges à caractère général, en prévoyant une augmentation des charges de personnel limitée à 2 % par an et en ajustant les financements apportés aux budgets annexes ;
- accroître les recettes :
 - o de la section d'investissement en élaborant un plan pluriannuel de cessions de ses immobilisations les moins rentables ;
 - o de la section de fonctionnement, en augmentant la fiscalité de 50 % dès 2024 puis en maintenant les taux ainsi votés au cours des exercices suivants.

Le plan de redressement proposé pour les exercices 2023 à 2030, détaillé par chapitre, est présenté en annexe 2 du présent avis.

Les mesures de redressement qu'il contient sont à engager dès à présent et quelle que soit la date à laquelle la commune déciderait de solliciter une décision conjointe des ministres chargés du budget et des collectivités locales visant à lui permettre de reprendre l'excédent prévisionnel de la section d'investissement en section de fonctionnement, en application du 3^{ème} alinéa de l'article D. 2311-14 du code général des collectivités territoriales.

PAR CES MOTIFS

Article 1 DÉCLARE recevable la saisine du préfet des Ardennes au titre de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales ;

Article 2 CONSTATE que le budget primitif des budgets annexes eau et assainissement, hôtel-restaurant, immeubles d'activités économiques et aérodrome de la commune de Douzy n'ont pas été adoptés en équilibre réel au sens de l'article L. 1612-4 du code général des collectivités locales ;

Article 3 PROPOSE d'apporter au budget principal et aux budgets annexes les modifications consignées aux tableaux figurant en annexe 1 du présent avis ;

Article 4 DEMANDE au conseil municipal de prendre, dans le délai d'un mois à compter de la communication du présent avis, une nouvelle délibération rectifiant le budget initial conformément aux dispositions de l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales ;

Article 6 PROPOSE à la commune de Douzy, un plan de redressement de l'équilibre budgétaire sur 8 ans, soit de 2023 à 2030, conformément aux tableaux figurant en annexe 2 du présent avis lesquels présentent une section d'exploitation du budget annexe aérodrome et une section de fonctionnement du budget principal en déséquilibre pour chacun des exercices 2023 à 2029 et qui prévoit à titre principal :

- une limitation des dépenses de fonctionnement, d'exploitation et d'investissement au strict nécessaire, en éliminant les « réserves en cas

d'imprévus » et en contrôlant les charges de personnel et de gestion courante ;

- une augmentation des ressources, à commencer par une hausse de la fiscalité dès 2024, l'élaboration d'un plan pluriannuel de cessions et l'augmentation des produits de gestion courante.

Article 7 **RAPPELLE** qu'en application de l'article L. 1612-19 du code précité : « *les assemblées délibérantes sont tenues informées dès leur plus proche réunion des avis formulés par la chambre régionale des comptes et des arrêtés pris par le représentant de l'État* » ;

Article 8 **RAPPELLE** également au maire de la commune de Douzy qu'en application de l'article R. 1612-18 du code général des collectivités territoriales, le présent avis de la chambre régionale des comptes Grand Est doit être publié sous sa responsabilité, par affichage ou insertion dans un bulletin officiel ;

Article 9 **DIT** que le présent avis sera notifié au préfet des Ardennes et au maire de la commune de Douzy.

Copie en sera adressée au responsable du service de gestion comptable de Charleville Mézières - Sedan et au directeur départemental des finances publiques des Ardennes.

Fait et délibéré à Metz, en la chambre régionale des comptes Grand Est, le 12 juin 2023.

Le président de séance,

Signé

Luc HÉRITIER

Collationné, certifié conforme à la minute déposée au greffe,
de la chambre régionale des comptes Grand Est, par moi
À Metz, le 28 juin 2023



Patrick GRATESAC, secrétaire général

ANNEXE 1 : PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2023

Tableau 1 : Budget annexe « eau et assainissement »

Section d'investissement - dépenses

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
20	Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	108 742,83 €	56 628 €	- 52 114,83 €
	Total des opérations d'équipement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		108 742,83 €	56 628 €	- 52 114,83 €
10	Dotations, fond divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	65 000 €	65 511 €	511 €
18	Compte de liaison : affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		65 000 €	65 511 €	511 €
4581	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		173 742,83 €	122 139 €	- 51 603,83 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	10 646 €	10 646 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 646 €	10 646 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		184 388,83 €	132 785 €	- 51 603,83 €

Section d'investissement - recettes

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (hors 106)	0 €	0 €	0 €
106	Réserves	0 €	0 €	0 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison : affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		0 €	0 €	0 €
4582	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		0 €	0 €	0 €
021	Virement de la section d'exploitation	40 387,90 €	10 000 €	- 30 387,90 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	60 833 €	60 833 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		101 220,90 €	70 833,00 €	- 30 387,90 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	83 167,93 €	83 167,93 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		184 388,83 €	154 000,93 €	- 30 387,90 €

Section d'exploitation - dépenses

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	25 490,51 €	25 490,51 €	0 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	260 000 €	350 000 €	90 000 €
Total des dépenses de gestion des services		285 490,51 €	375 490,51 €	90 000 €
66	Charges financières	16 304,38 €	16 304,38 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0 €	0 €	0 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0 €	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		301 794,89 €	391 794,89 €	90 000 €
023	Virement à la section d'investissement	40 387,90 €	10 000 €	- 30 387,90 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	60 833 €	60 833 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		101 220,90 €	70 833 €	- 30 387,90 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses d'exploitation cumulées		403 015,79 €	462 627,89 €	59 612,10 €

Section d'exploitation - recettes

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000 €	5 000 €	0 €
73	Produits issus de la fiscalité	0 €	0 €	0 €
74	Subventions d'exploitation	0 €	59 612,10 €	59 612,10 €
75	Autres produits de gestion courante	220 000 €	220 000 €	0 €
Total des recettes de gestion des services		225 000 €	284 612,10 €	59 612,10 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'exploitation		225 000 €	284 612,10 €	59 612,10 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	10 646 €	10 646 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 646 €	10 646 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	167 369,79 €	167 369,79 €	0 €
TOTAL des recettes d'exploitation cumulées		403 015,79 €	462 627,89 €	59 612,10 €

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Tableau 2 : Budget annexe « hôtel restaurant »

Section d'investissement - dépenses

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
010	Stocks	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	30 799,24 €	30 799,24 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
	Total des opérations d'équipement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		30 799 €	30 799 €	0 €
10	Dotations, fond divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	94 810 €	98 965 €	4 155 €
18	Compte de liaison : affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		94 810 €	98 965 €	4 155 €
45..1	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		125 609,24 €	129 764,24 €	4 155 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0 €	0 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	78 323,34 €	78 323,34 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		203 932,58 €	208 087,58 €	4 155 €

Section d'investissement - recettes

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
010	Stocks	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement reçues	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (hors 1068)	0 €	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	78 323,34 €	78 323,34 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison : affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		78 323,34 €	78 323,34 €	0 €
45..2	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		78 323,34 €	78 323,34 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	125 609,24 €	129 764,68 €	4 155,44 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		125 609,24 €	129 764,68 €	4 155,44 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		203 932,58 €	208 088,02 €	4 155,44 €

Section de fonctionnement – dépenses

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	27 250 €	27 250 €	0 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 656)	0 €	0 €	0 €
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		27 250 €	27 250 €	0 €
66	Charges financières	32 575 €	28 409,56 €	- 4 165,44 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	0 €	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		59 825 €	55 659,56 €	- 4 165,44 €
023	Virement à la section d'investissement	125 609,24 €	129 764,68 €	4 155,44 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		125 609,24 €	129 764,68 €	4 155,44 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		185 434,24 €	185 424,24 €	- 10 €

Section de fonctionnement - recettes

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	0 €	0 €	0 €
73	Impôts et taxes	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	85 553 €	85 543 €	- 10 €
75	Autres produits de gestion courante	80 000 €	80 000 €	0 €
Total des recettes de gestion courante		165 553 €	165 543 €	- 10 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		165 553 €	165 543 €	- 10 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0 €	0 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	19 881,24 €	19 881,24 €	0 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		185 434,24 €	185 424,24 €	- 10 €

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Tableau 3 : Budget annexe « immeuble d'activités économiques »

Section d'investissement - dépenses

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
010	Stocks	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
	Total des opérations d'équipement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dotations, fond divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	102 217 €	106 947 €	4 730 €
18	Compte de liaison : affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		102 217 €	106 947 €	4 730 €
45..1	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		102 217 €	106 947 €	4 730 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0 €	0 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	30 503,91 €	30 503,91 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		132 720,91 €	137 450,91 €	4 730 €

Section d'investissement - recettes

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
010	Stocks	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement reçues	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (hors 1068)	0 €	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	30 503,91 €	30 503,91 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison : affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		30 503,91 €	30 503,91 €	0 €
45..2	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		30 503,91 €	30 503,91 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	102 217 €	106 947 €	4 730 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		102 217 €	106 947 €	4 730 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		132 720,91	137 450,91	4 730 €

Section de fonctionnement – dépenses

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	15 479,78 €	15 479,78 €	0 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 656)	100 €	100 €	0 €
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		15 579,78 €	15 579,78 €	0 €
66	Charges financières	16 435 €	11 693 €	- 4 742 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	0 €	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		32 014,78 €	27 272,78 €	- 4 742 €
023	Virement à la section d'investissement	102 217 €	106 947 €	4 730 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		102 217 €	106 947 €	4 730 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		134 231,78 €	134 219,78 €	- 12 €

Section de fonctionnement - recettes

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	0 €	0 €	0 €
73	Impôts et taxes	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	25 178,96 €	25 166,96 €	- 12 €
75	Autres produits de gestion courante	82 747 €	82 747 €	0 €
Total des recettes de gestion courante		107 925,96 €	107 913,96 €	- 12 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		107 925,96 €	107 913,96 €	- 12 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	0 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0 €	0 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	26 305,82 €	26 305,82 €	0 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		134 231,78 €	134 219,78 €	- 12 €

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Tableau 4 : Budget annexe « lotissement éco-quartier »

Section d'investissement - dépenses

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
010	Stocks	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
	Total des opérations d'équipement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dotations, fond divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	169 320 €	169 320 €	0 €
18	Compte de liaison : affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		169 320 €	169 320 €	0 €
45..1	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		169 320 €	169 320 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	694 945,17 €	694 945,17	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		694 945,17 €	694 945,17 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	659,21 €	659,21 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		864 924,38 €	864 924,38 €	0 €

Section d'investissement - recettes

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
010	Stocks	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement reçues	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (hors 1068)	0 €	0 €	0 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €	0 €	0 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0 €	0 €	0 €
18	Compte de liaison : affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes financières		0 €	0 €	0 €
45..2	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		0 €	0 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	864 924,38 €	864 924,38 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		864 924,38 €	864 924,38 €	0 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		864 924,38 €	864 924,38 €	0 €

Section de fonctionnement - dépenses

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	25 000 €	25 000 €	0 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 656)	50 €	50 €	0 €
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		25 050 €	25 050 €	0 €
66	Charges financières	22 460 €	11 668 €	- 10 792 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	0 €	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		47 510 €	36 718 €	- 10 792 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	864 924,38 €	864 924,38 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	22 460 €	11 668 €	- 10 792 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		887 384,38 €	876 592,38 €	- 10 792 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	675 646,81 €	675 646,81 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		1 610 541,19 €	1 588 957,19 €	- 21 584 €

Section de fonctionnement - recettes

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	625 000 €	625 000 €	0 €
73	Impôts et taxes	0 €	0 €	0 €
74	Dotations et participations	268 136,02 €	257 344,02 €	- 10 792 €
75	Autres produits de gestion courante	0 €	0 €	0 €
Total des recettes de gestion courante		893 136,02 €	882 344,02 €	- 10 792 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		893 136,02 €	882 344,02 €	- 10 792 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	694 945,17 €	694 945,17 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	22 460 €	11 668 €	- 10 792 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		717 405,17 €	706 613,17 €	- 10 792 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		1 610 541,19 €	1 588 957,19 €	- 21 584 €

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Tableau 5 : Budget annexe « aérodrome »

Section d'investissement - dépenses

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
20	Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	38 000 €	38 000 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
	Total des opérations d'équipement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		38 000 €	38 000 €	0 €
10	Dotations, fond divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	325 800 €	325 800 €	0 €
18	Compte de liaison : affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	222 000 €	222 000 €	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		547 800 €	547 800 €	0 €
4581	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		585 800 €	585 800 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	193 690,50 €	120 687,58 €	- 73 002,92 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		193 690,50 €	120 687,58 €	- 73 002,92 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		779 490,50 €	706 487,58 €	- 73 002,92 €

Section d'investissement - recettes

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (hors 106)	0 €	0 €	0 €
106	Réserves	0 €	0 €	0 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500 €	2 500 €	0 €
18	Compte de liaison : affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	194 660 €	194 660 €	0 €
Total des recettes financières		197 160 €	197 160 €	0 €
4582	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		197 160 €	197 160 €	0 €
021	Virement de la section d'exploitation	0 €	0 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	435 752,64 €	435 752,64 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		435 752,64 €	435 752,64 €	0 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	2 029 555,08 €	2 029 555,08 €	0 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		2 662 467,72 €	2 662 467,72 €	0 €

Section d'exploitation - dépenses

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	45 950 €	45 950 €	0 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	0 €	0 €	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	0 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	14 250 €	14 250 €	0 €
Total des dépenses de gestion des services		60 200 €	60 200 €	0 €
66	Charges financières	72 748,08 €	80 880,08 €	8 132 €
67	Charges exceptionnelles	2 680 €	2 680 €	0 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0 €	0 €	0 €
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0 €	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		135 628,08 €	143 760,08 €	8 132 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	435 752,64 €	435 752,64 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		435 752,64 €	435 752,64 €	0 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	2 172 326,76 €	2 172 326,76 €	0 €
TOTAL des dépenses d'exploitation cumulées		2 743 707,48 €	2 751 839,48 €	8 132 €

Section d'exploitation - recettes

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
70	Ventes produits fabriqués, prestations	106 300 €	106 300 €	0 €
73	Produits issus de la fiscalité	0 €	0 €	0 €
74	Subventions d'exploitation	247 314 €	244 948 €	- 2 366 €
75	Autres produits de gestion courante	105 800 €	105 800 €	0 €
Total des recettes de gestion des services		459 414 €	457 048 €	- 2 366 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	222 000 €	222 000 €	0 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'exploitation		681 414 €	679 048 €	- 2 366 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	193 690,50 €	120 687,58 €	- 73 002,92 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		193 690,50 €	120 687,58 €	- 73 002,92 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des recettes d'exploitation cumulées		875 104,50 €	799 735,58 €	- 75 368,92 €

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

Tableau 6 : Budget principal

Section d'investissement - dépenses

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
010	Stocks	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000 €	5 000 €	0 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	292 384,99 €	303 754 €	11 369,01 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	29 237,75 €	29 238 €	0,25 €
	Total des opérations d'équipement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'équipement		326 622,74 €	337 992,00 €	11 369,26 €
10	Dotations, fond divers et réserves	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	321 800 €	317 800 €	- 4 000 €
18	Compte de liaison : affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses financières		321 800 €	317 800 €	- 4 000 €
45..1	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses réelles d'investissement		648 422,74 €	655 792 €	7 369,26 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	16 428 €	16 428 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		16 428 €	16 428 €	0 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		664 850,74 €	672 220 €	7 369,26 €

Section d'investissement - recettes

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
010	Stocks	0 €	0 €	0 €
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0 €	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0 €	0 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €	0 €	0 €
204	Subventions d'équipement reçues	0 €	0 €	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'équipement		0 €	0 €	0 €
10	Dot, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 600 €	6 221 €	621 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	419 613,51 €	426 362 €	6 748,49 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €	0 €	0 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000 €	5 000 €	0 €
18	Compte de liaison : affectation à...	0 €	0 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	175 000 €	175 000 €	0 €
Total des recettes financières		605 213,51 €	612 583,00 €	7 369,49 €
45..2	Total des opé. pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles d'investissement		605 213,51 €	612 583,00 €	7 369,49 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	8 000 €	8 000 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 000 €	8 000 €	0 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	51 637,23 €	51 637,74 €	51 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		664 850,74 €	672 220,74 €	7 370 €

Section de fonctionnement - dépenses

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
011	Charges à caractère général	719 450,11 €	719 450,11 €	0 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	642 570 €	642 570 €	0 €
014	Atténuation de produits	300 €	300 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 656)	952 989,98 €	968 528,10 €	15 538,12 €
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses de gestion courante		2 315 310,09 €	2 330 848,21 €	15 538,12 €
66	Charges financières	54 800 €	56 490 €	1 690 €
67	Charges exceptionnelles	2 500 €	2 500 €	0 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	0 €	0 €	0 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	13 500 €	0 €	- 13 500 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 386 110,09 €	2 389 838,21 €	3 728,12 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €	0 €	0 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	8 000 €	8 000 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 000 €	8 000 €	0 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	0 €	0 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		2 394 110,09 €	2 397 838,21 €	3 728,12 €

Section de fonctionnement - recettes

Chap.	Libellé	Budget voté	Proposition	Différence
013	Atténuations de charges	0 €	0 €	0 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	19 000 €	19 000 €	0 €
73	Impôts et taxes	896 932 €	910 997 €	14 065 €
74	Dotations et participations	813 287 €	812 385 €	- 902 €
75	Autres produits de gestion courante	151 000 €	149 500 €	- 1 500 €
Total des recettes de gestion courante		1 880 219 €	1 891 882 €	11 663 €
76	Produits financiers	0 €	0 €	0 €
77	Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0 €	0 €	0 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 880 219 €	1 891 882 €	11 663 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections	16 428 €	16 428 €	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	0 €	0 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		16 428 €	16 428 €	0 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	497 463,09 €	490 714,60 €	- 6 748,49 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		2 394 110,09 €	2 399 024,60 €	4 915,51 €

Source : CRC Grand Est – ANAFI budgétaire

ANNEXE 2 : PROPOSITION DE PLAN DE REDRESSEMENT

Tableau 7 : Budget annexe « aérodrome »

Section d'investissement – dépenses en €

Chap.	Dépenses	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
20	Immobilisations incorporelles	0							
21	Immobilisations corporelles	38 000	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0							
23	Immobilisations en cours	0							
	Total des opérations d'équipement	0							
Total des dépenses d'équipement		38 000	0						
10	Dotations, fond divers et réserves	0							
13	Subventions d'investissement	0							
16	Emprunts et dettes assimilées	325 800	330 850	338 780	347 000	338 850	297 700	306 780	160 000
18	Compte de liaison: affectation à...	0							
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0							
27	Autres immobilisations financières	222 000	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues d'investissement	0							
Total des dépenses financières		547 800	330 850	338 780	347 000	338 850	297 700	306 780	160 000
4581	Total des opé. pour compte de tiers	0							
Total des dépenses réelles d'investissement		585 800	330 850	338 780	347 000	338 850	297 700	306 780	160 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	120 688	119 658	119 658	119 658	119 658	119 658	119 658	119 658
041	Opérations patrimoniales	0							
Total des dépenses d'ordre d'investissement		120 688	119 658						
TOTAL		706 488	450 508	458 438	466 658	458 508	417 358	426 438	279 658
D001	Solde d'exécution négatif reporté	0							
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		706 488	450 508	458 438	466 658	458 508	417 358	426 438	279 658

Section d'investissement – recettes en €

Chap.	Recettes	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des recettes d'équipement		0							
10	Dot, fonds divers et réserves (hors 106)	0							
106	Réserves	0							
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison: affectation à...	0							
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0							
27	Autres immobilisations financières	194 660	197 384	200 168	203 012	155 916	197 398	118 224	119 364
Total des recettes financières		197 160	197 384	200 168	203 012	155 916	197 398	118 224	119 364
4582	Total des opé. pour compte de tiers	0							
Total des recettes réelles d'investissement		197 160	197 384	200 168	203 012	155 916	197 398	118 224	119 364
021	Virement de la section d'exploitation	0							
040	Opérat° ordre transfert entre sections	435 753	103 467	103 467	97 174	97 174	97 174	97 174	96 257
041	Opérations patrimoniales	0							
Total des recettes d'ordre d'investissement		435 753	103 467	103 467	97 174	97 174	97 174	97 174	96 257
TOTAL		632 913	300 851	303 635	300 186	253 090	294 572	215 398	215 621
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	2 029 555	1 955 980	1 806 324	1 651 521	1 485 049	1 279 632	1 156 846	945 807
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		2 662 468	2 256 831	2 109 959	1 951 707	1 738 139	1 574 204	1 372 244	1 161 428
SOLDE PREVISIONNEL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 955 980	1 806 324	1 651 521	1 485 049	1 279 632	1 156 846	945 807	881 770

Section d'exploitation – dépenses en €

Chap.	Dépenses	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
011	Charges à caractère général	45 950	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0							
014	Atténuation de produits	0							
65	Autres charges de gestion courante	14 250	500	500	500	500	500	500	500
Total des dépenses de gestion des services		60 200	30 500	30 500	30 500				
66	Charges financières	80 880	71 550	58 700	45 650	32 300	21 700	12 550	3 100
67	Charges exceptionnelles	2 680	0	0	0	0	0	0	0
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0							
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0							
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0							
Total des dépenses réelles d'exploitation		143 760	71 550	58 700	45 650	32 300	21 700	12 550	3 100
023	Virement à la section d'investissement	0							
042	Opérat° ordre transfert entre sections	435 753	103 467	103 467	97 174	97 174	97 174	97 174	96 257
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0							
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		435 753	103 467	103 467	97 174	97 174	97 174	97 174	96 257
TOTAL		579 513	175 017	162 167	142 824	129 474	118 874	109 724	99 357
D002	Résultat reporté ou anticipé	2 172 327	1 952 104	1 714 329	1 463 705	1 193 737	910 420	616 502	313 434
TOTAL des dépenses d'exploitation cumulées		2 751 839	2 127 121	1 876 496	1 606 529	1 323 211	1 029 294	726 226	412 791

Section d'exploitation – recettes en €

Chap.	Recettes	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Ventes produits fabriqués, prestations	106 300	107 000	107 000	107 000	107 000	107 000	107 000	107 000
73	Produits issus de la fiscalité	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Subventions d'exploitation	244 948	66 134	66 134	66 134	66 134	66 134	66 134	66 134
75	Autres produits de gestion courante	105 800	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Total des recettes de gestion des services		457 048	293 134	293 134	293 134	293 134	293 134	293 134	293 134
76	Produits financiers	0							
77	Produits exceptionnels	222 000	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0							
Total des recettes réelles d'exploitation		222 000	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	120 688	119 658	119 658	119 658	119 658	119 658	119 658	119 658
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0							
Total des recettes d'ordre d'exploitation		120 688	119 658	119 658	119 658	119 658	119 658	119 658	119 658
TOTAL		799 736	412 792	412 792	412 792	412 792	412 792	412 792	412 792
R002	Résultat reporté ou anticipé	0							
TOTAL des recettes d'exploitation cumulées		799 736	412 792	412 792	412 792	412 792	412 792	412 792	412 792
SOLDE PREVISIONNEL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		- 1 952 104	- 1 714 329	- 1 463 705	- 1 193 737	- 910 420	- 616 502	- 313 434	0

Source : CRC Grand Est

Tableau 8 : Budget principal

Section d'investissement – dépenses en €

Chap.	Dépenses	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
010	Stocks	0							
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0							
21	Immobilisations corporelles	303 754	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
22	Immobilisations reçues en affectation	0							
23	Immobilisations en cours	29 238	0	0	0	0	0	0	0
Total des dépenses d'équipement		337 992	30 000						
10	Dotations, fond divers et réserves	0							
13	Subventions d'investissement	0							
16	Emprunts et dettes assimilées	317 800	307 000	315 200	208 300	216 100	224 300	105 000	94 100
18	Compte de liaison: affectation à...	0							
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0							
27	Autres immobilisations financières	0							
020	Dépenses imprévues d'investissement	0							
Total des dépenses financières		317 800	307 000	315 200	208 300	216 100	224 300	105 000	94 100
45..1	Total des opé. pour compte de tiers	0							
Total des dépenses réelles d'investissement		655 792	337 000	345 200	238 300	246 100	254 300	135 000	124 100
040	Opérat° ordre transfert entre sections	16 428	16 428	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0							
Total des dépenses d'ordre d'investissement		16 428	16 428	0	0	0	0	0	0
TOTAL		672 220	353 428	345 200	238 300	246 100	254 300	135 000	124 100
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0							
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		672 220	353 428	345 200	238 300	246 100	254 300	135 000	124 100

Section d'investissement – recettes en €

Chap.	Recettes	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
010	Stocks	0							
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0							
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0							
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0							
204	Subventions d'équipement reçues	0							
21	Immobilisations corporelles	0							
22	Immobilisations reçues en affectation	0							
23	Immobilisations en cours	0							
Total des recettes d'équipement		0							
10	Dot, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 221	4 500	0	0	0	0	0	0
1068	Excédent de fonct. capitalisés	426 362	0	0	0	0	0	0	0
138	Autres subv. d'invest non transférables	0							
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison: affectation à...	0							
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0							
27	Autres immobilisations financières	0							
024	Produits des cessions d'immobilisations	175 000							
Total des recettes financières		612 583	4 500	0	0	0	0	0	0
45..2	Total des opé. pour compte de tiers	0							
Total des recettes réelles d'investissement		612 583	4 500	0	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	340 928	337 200	230 300	246 100	254 300	135 000	124 100
040	Opérat° ordre transfert entre sections	8 000	8 000	8 000	8 000	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0							
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 000	348 928	345 200	238 300	246 100	254 300	135 000	124 100
TOTAL		620 583	353 428	345 200	238 300	246 100	254 300	135 000	124 100
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	51 638							
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		672 221	353 428	345 200	238 300	246 100	254 300	135 000	124 100
SOLDE PREVISIONNEL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1	0						

Section de fonctionnement – dépenses en €

Chap.	Dépenses	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
011	Charges à caractère général	719 450	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	642 570	655 421	668 530	681 900	695 538	709 449	723 638	738 111
014	Atténuation de produits	300	300	300	300	300	300	300	300
65	Autres charges de gestion courante (sauf 656)	968 528	697 159	656 137	655 783	655 709	398 365	373 198	287 645
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des dépenses de gestion courante		2 330 848	2 052 880	2 024 967	2 037 983	2 051 547	1 808 114	1 797 136	1 726 056
66	Charges financières	56 490	47 700	39 200	30 450	22 500	14 200	7 000	3 300
67	Charges exceptionnelles	2 500	0	0	0	0	0	0	0
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	0							
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0							
Total des dépenses réelles de fonctionnement		58 990	47 700	39 200	30 450	22 500	14 200	7 000	3 300
023	Virement à la section d'investissement	0	340 928	337 200	230 300	246 100	254 300	135 000	124 100
042	Opérat° ordre transfert entre sections	8 000	8 000	8 000	8 000	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0							
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 000	348 928	345 200	238 300	246 100	254 300	135 000	124 100
TOTAL		2 397 838	2 449 508	2 409 367	2 306 733	2 320 147	2 076 614	1 939 136	1 853 456
D002	Résultat reporté ou anticipé	0		194 117	364 893	432 222	512 150	347 729	45 013
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		2 397 838	2 449 508	2 603 483	2 671 626	2 752 369	2 588 764	2 286 865	1 898 469

Source : CRC Grand Es

Section de fonctionnement – recettes en €

Chap.	Recettes	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
013	Atténuations de charges	0							
70	Produits des services, du domaine et ventes...	19 000	19 000	19 000	19 000	19 000	19 000	19 000	19 000
73	Impôts et taxes	910 997	1 256 080	1 256 080	1 256 080	1 256 080	1 256 080	1 256 080	1 256 080
74	Dotations et participations	812 385	813 197	814 011	814 825	815 639	816 455	817 272	818 089
75	Autres produits de gestion courante	149 500	149 500	149 500	149 500	149 500	149 500	149 500	149 500
Total des recettes de gestion courante		1 891 882	2 237 777	2 238 591	2 239 405	2 240 219	2 241 035	2 241 852	2 242 669
76	Produits financiers	0							
77	Produits exceptionnels	0							
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0							
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 891 882	2 237 777	2 238 591	2 239 405	2 240 219	2 241 035	2 241 852	2 242 669
042	Opérat° ordre transfert entre sections	16 428	16 428	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0							
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		16 428	16 428	0	0	0	0	0	0
TOTAL		1 908 310	2 254 205	2 238 591	2 239 405	2 240 219	2 241 035	2 241 852	2 242 669
R002	Résultat reporté ou anticipé	490 715	1 186						
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		2 399 025	2 255 392	2 238 591	2 239 405	2 240 219	2 241 035	2 241 852	2 242 669
SOLDE PREVISIONNEL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 186	- 194 117	- 364 893	- 432 222	- 512 150	- 347 729	- 45 013	344 200